

04.01.2022 - 13:43 Uhr

Nombre des 230 000 collaborateurs souffrent tout autant

Zurich (ots) -

L'hôtellerie-restauration a connu une année de pandémie difficile. Les établissements sont à nouveau de plus en plus confrontés à des difficultés financières. Les collaborateurs souffrent tout autant de l'incertitude. Des mesures supplémentaires seraient désastreuses. Il est réjouissant de constater que le Conseil fédéral n'a pas encore décidé de restrictions supplémentaires dans l'hôtellerie-restauration et qu'il se concentre sur le développement des capacités hospitalières.

Les 26 présidents des associations cantonales de GastroSuisse ont discuté hier, à l'occasion d'une conférence des présidents extraordinaire à distance, de la situation actuelle dans l'hôtellerie-restauration. "L'année dernière a été très dure pour la branche", résume Casimir Platzer, président de GastroSuisse. Pendant 31 semaines et plus, restaurants, cafés et bars sont restés fermés en raison de la pandémie. En été, l'espoir montrait le bout de son nez, mais en septembre déjà, la Confédération a décidé de rendre le certificat obligatoire dans l'hôtellerie-restauration. La 2G a suivi en fin d'année, et même la 2G+ pour les clubs et les discothèques. "Peu de branches ont dû faire autant de sacrifices que la nôtre", constate C. Platzer.

La branche a bravé la crise et les mesures imposées par la Confédération en faisant preuve de volonté de performance, d'innovation et de passion. Pourtant, des dizaines de milliers d'emplois ont déjà été perdus depuis le début de la crise. La pénurie de main-d'oeuvre qualifiée s'est aggravée. "Nos membres voient à nouveau leurs moyens d'existence de plus en plus menacés", déclare C. Platzer. Les liquidités sont au plus bas, tandis que l'endettement augmente. Les réserves sont épuisées. Les ventes de Noël ont été victimes de la 2G. **Les quelque 230 000 collaborateurs actuels de l'hôtellerie-restauration sont également particulièrement impactés.** Ils ont dû être régulièrement mis en RHT durant la crise, ce qui a entraîné des pertes de salaire considérables. "C'est pour cela que beaucoup ont déjà quitté la branche", explique C. Platzer.

L'incertitude s'est en outre installée parmi les collaborateurs de l'hôtellerie-restauration parce que le Conseil fédéral a fait savoir, peu avant la fin de l'année, qu'il pourrait à tout moment décider de nouveaux durcissements. La conférence des présidents a échangé hier sur les scénarios possibles. La ligne est claire: **"Nous refusons aussi bien un confinement que la 2G+, déclare C. Platzer. Les deux seraient dévastateurs pour notre branche."** GastroSuisse est donc soulagée que le Conseil fédéral n'ait pas encore décidé d'autres mesures, et qu'il observe pour l'instant l'évolution de la situation. A juste titre. Car les chiffres publiés hier par l'Office fédéral de la santé publique montrent une légère détente dans les unités de soins intensifs. Même le président du Conseil fédéral, Ignazio Cassis a déclaré aux médias que le taux d'occupation des unités de soins intensifs dans toute la Suisse, soit environ 80%, pouvait encore être géré.

Une fermeture partielle de l'hôtellerie-restauration n'a de toute façon pas beaucoup de sens. L'objectif du Conseil fédéral est en effet d'éviter une surcharge des hôpitaux. Selon le Conseil fédéral, les groupes de population qui ne sont ni vaccinés ni guéris sont déterminants à cet égard. Or, en raison de la règle 2G, ces deux groupes n'ont le droit de fréquenter ni un restaurant, ni un café, ni un bar. "Un confinement dans notre branche n'aurait aucun effet", affirme C. Platzer. Des mesures devraient être prises dans d'autres domaines, comme les transports publics. "Si les choses devaient changer, nos membres auraient impérativement besoin d'un soutien financier supplémentaire", ajoute-t-il. Il serait indispensable que les indemnités pour cas de rigueur soient à nouveau augmentées le plus rapidement possible et que la RHT soit indemnisée à 100%. "Faute de quoi, encore davantage de collaborateurs tourneront le dos à notre branche", avertit C. Platzer. En effet, les collaborateurs de l'hôtellerie-restauration ne peuvent plus se permettre de subir de nouvelles pertes de salaire.

GastroSuisse est la fédération de l'hôtellerie et de la restauration en Suisse. L'organisation fondée en 1891 défend les intérêts de la branche depuis plus de 125 ans. GastroSuisse, avec près de 20 000 entreprises membres (dont environ 2500 hôtels) organisées en 26 associations cantonales et quatre groupements sectoriels, est la plus grande organisation patronale de la branche de l'hôtellerie-restauration.

Contact:

Président de GastroSuisse, Casimir Platzer
Téléphone 044 377 53 53, communication@gastrosuisse.ch